

La présente décision affichée le 10: 21 FEV. 2020 est exécutoire depuis cette date.	DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE <i>Séance du 3 février 2020</i>
--	--

Objet : 4 / BUDGET 2020 DE L'AGENCE

L'an deux mille vingt, le trois février à 16 heures, l'Agence Technique Départementale 36, convoquée le 17 janvier 2020, s'est réunie dans la salle des délibérations à l'Hôtel du Département sous la Présidence de Mme Nadine BELLURROT, Présidente de l'ATD36.

Etaient présents : 92 membres sur 202

Ont donné pouvoir : 46

M. Bernard ALLOUIS à M. Michel MEUSNIER	M. Alain JACQUET à M. Didier PHILIPPE
M. Jean-Paul ARNAUD à Mme Farida BELABBACI	M. Alain JACQUET à M. Marc ROUFFY
M. Etienne AUJARD à M. Jean-François RIAUTE	M. Hervé JEUNESSE à M. Guy PLANTUREUX
M. Bernard BACHELLERIE à M. Claude NIVET	M. André LALLIER à M. Jean-Paul BALLEREAU
M. Bernard BARRE à M. Daniel CHAMPIGNY	M. Jean-Michel LOUPIAS à M. Alain GOURINAT
Mme Annie BARREAU à M. Roland BREGEON	M. Jacques MAUGRION à M. Jean-Philippe RENAUD
M. Patrice BOIRON à M. Philippe DIXNEUF	M. Jean-Michel MEDAR à M. Pascal COUTURIER
M. Christian BORGEAIS à M. Bertrand SACHET	M. Jean-Louis MEUNIER à M. Jean-Marc BONAC
M. Alain BOURGOGNON à M. Frédéric NAUDET	M. Jean-Michel MULTON à M. Jean-Paul GUILLOT
M. Michel BRIENT à M. Michel VIOLET	Mme Catherine OVAN à M. Bernard MITATY
M. Jean-Louis CAMUS à M. Jean-Luc MANCOIS	M. Lionnel PERROT à M. Bernard RIVIERE
M. Jean-Louis CHEZEAUX à M. Martial DRUI	M. Olivier PIERREL à M. Jean-Pierre PEDARD
M. Daniel COUTANT à M. Alain MOREAU	M. François PINEAU à M. Michel LEON
M. Claude DAUZIER à Mme Marie-Jeanne LAFARCINADE	M. Bernard RETAILLAUD à M. Gérard DEFOUGERE
Mme Bernadette DEFFONTAINES à M. Hugues FOUCAULT	M. Joël RETY à M. Claude DOUCET
M. Jean-Michel DEGAY à M. Patrick NONIN	Mme Monique ROGER à M. Claude ALAPETITE
M. Serge DENYS à M. Jean-Michel GUILLEMMAIN	M. Michel ROUSSEAU à M. Didier BRUNET
M. Didier DUVERGNE à M. Jean-Claude BLIN	M. Pierre ROUSSEAU à M. Jean-Paul DIARD
Mme Catherine ECHARD à M. Patrick LAMBILLIOTTE	M. Frédéric STERVINOUE à M. Jean-Marc LAFONT
M. Jannick GOUBET à Mme Valérie PICHARD	M. Michel TENTILLIER à M. Jean-Jacques PREL
M. Jean-Paul GRELET à M. Jean-Claude NOGRETTE	M. Laurent THOMAS à M. Jean-Luc WILMOT
M. Philippe GUERIN à M. Gilles REDON	M. Philippe VENUAT à M. Michel BRAUD
M. William GUIMPIER à M. Pierre BREUGNON	M. Geoffroy VIGNES à Mme Danielle LAMY

Etaient absents excusés : 64 membres



En début de séance, vous avez pu entendre lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les activités de l'Agence approuvé par le conseil d'administration et vous avez également adopté le compte administratif 2019. Après cinq années d'exercice de notre agence, les adhérents ont pu parfaire leur connaissance de leur patrimoine routier et bénéficier d'aide dans la gestion administrative notamment de leur domaine public.

La poursuite des missions de l'ATD36 en 2020 devra permettre aux adhérents de compléter la connaissance de leur patrimoine (*notamment ouvrages d'art*) au travers des missions qu'ils souhaiteront confier à l'agence.

Les moyens mobilisés par l'ATD36 ces dernières années sur ces missions seront à nouveau mobilisés. Je vous propose d'examiner le budget correspondant pour l'année 2020.

Les moyens mobilisés :

Comme pour les années précédentes, les moyens nécessaires pour réaliser les missions de l'ATD36 sont mutualisés avec les moyens d'ingénierie de la Direction des Routes du Département répartis sur l'ensemble du territoire. Cette mutualisation permet d'apporter une réponse de proximité aux besoins des adhérents tout en mobilisant des ressources du siège de la Direction des Routes lorsque cela est nécessaire (*expertise, moyen du système d'informations géographiques, service marché ...*).

Compte tenu du nombre d'adhérents à la date de rédaction du présent rapport et de la charge estimée d'activités, il est prévu 6,75 équivalents temps plein (ETP) sur cette année pour l'exécution des missions de l'ATD36.

Le budget de l'ATD36 :

Le budget de l'agence est géré en comptabilité directe par le payeur départemental au moyen de la nomenclature comptable M52.

Le fonctionnement de l'agence s'appuie sur les personnels et infrastructures du Département. Le budget de l'ATD36 prend donc en charge les dépenses relatives à 6.75 ETP pour 2020.

Le budget qui vous est présenté au vote pour l'année 2020 se compose alors comme suit :

- en dépenses :

- remboursement des frais généraux : frais de véhicule et divers moyens mis en œuvre par le Département pour l'exécution des missions : 13.578,25 €
- remboursement des frais de personnels : 300.000,00 €
- moyens de fonctionnement propres (achat de petites fournitures ...) : 800,00 €

- en recettes :

Comme les années précédentes, les recettes de l'agence sont constituées des cotisations des adhérents calculées sur la base de la population totale en vigueur issue des données actualisées INSEE du 1^{er} janvier 2020. Le montant de la cotisation des communes et communautés de communes reste fixé en fonction de la population concernée. Le Département cotise à hauteur de 1 € par habitant, ainsi que les communes et communautés de communes qui adhèrent sur le même territoire compte tenu de leurs compétences partagées. Dans les autres cas, le montant de la cotisation est défini sur la base de 1,50 € par habitant. Les cotisations sont donc établies pour 2020 sur les mêmes bases que les cinq années précédentes. S'ajoutent à ces recettes prévisionnelles le résultat de clôture 2019 d'un montant de 6.422,75 €.

Les cotisations des adhérents sont arrêtées conformément aux annexes 2 et 3 jointes au présent rapport pour l'année 2020 et le budget en recettes pour 2020 est arrêté comme suit :

► cotisation des adhérents :	307.955,50 €
réparties comme suit :	
• communes :	128.136,00 €
• communautés de communes :	66.880,50 €
• Département :	112.939,00 €
► résultat de clôture 2019 :	6.422,75 €

Mission complémentaire :

Une mission complémentaire pour l'assistance à la mise en œuvre de travaux dont le montant cumulé sur l'année est inférieur pour un adhérent à 30.000 € H.T. pourra être sollicitée auprès de l'Agence. L'exécution de cette prestation donne lieu à cotisation complémentaire. Je vous propose de maintenir le taux de cotisation à 4 % du montant des travaux.

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, par 138 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention adopte la délibération suivante :

L'Assemblée Générale Ordinaire

Considérant que le quorum est atteint,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,

Décide :

Article 1er : Le résultat de l'exercice 2019 d'un montant de 6.422,75 € est affecté à la section de fonctionnement du budget primitif 2020.

Article 2 : Le budget en dépenses et en recettes tel que présenté en annexe 1 à la présente délibération est adopté.

Article 3 : Les cotisations des communes adhérentes sont fixées conformément à l'annexe 2 à la présente délibération.

Article 4 : Les cotisations des communautés de communes adhérentes sont fixées conformément à l'annexe 3 à la présente délibération.

Article 5 : La contribution du Département est fixée à 112.939 €.

Article 6 : La Direction des Routes du Département (*personnels et moyens*) interviendra au profit de l'Agence dans le cadre d'une convention.

Article 7 : La cotisation complémentaire pour la réalisation d'une mission d'assistance à la mise en œuvre de petits travaux d'investissement limités à 30.000 € H.T. par an pour un adhérent sera égale à 4% du montant des travaux.

La Présidente



Nadine BELLUROT

REPUBLIQUE FRANCAISE

**AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 36
ATD36**

Numéro SIRET : 200 050 714 00019

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE

M 52

**BUDGET PRIMITIF
vote par nature**

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

**AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 36
ATD36**

Numéro SIRET : 200 050 714 00019

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE

M 52

**BUDGET PRIMITIF
vote par nature**

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2020

SOMMAIRE

I - Informations générales

Sans objet	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p. 4	B - Modalités de vote du budget
p. 5	C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats
Sans objet	C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
Sans objet	C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes

II - Présentation générale du budget

p. 7	A1 - Vue d'ensemble du budget par section
Sans objet	A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses
Sans objet	A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes
p. 8	A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses
p. 9	A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes
p. 10	B1 - Balance générale - Dépenses
p. 11	B2 - Balance générale - Recettes

III - Vote du budget

Sans objet	A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes
Sans objet	A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement
Sans objet	A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA
Sans objet	A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement
Sans objet	A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme
Sans objet	A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme
Sans objet	A2 - Equipements non départementaux
Sans objet	A3 - Dépenses financières
Sans objet	A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux
Sans objet	A4.2 - Recettes RMI / RSA
Sans objet	A4.3 - Recettes financières
Sans objet	A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
Sans objet	A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
Sans objet	A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
Sans objet	A8.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
Sans objet	A8.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
p.12	B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
p.14	B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.16	B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

IV - Annexes

Sans objet	A - Présentation croisée par fonction
Sans objet	B - Eléments du bilan
Sans objet	C - Engagements hors bilan
Sans objet	D - Autres éléments d'information
	E - Décisions en matière de taux. Arrêté et signatures
Sans objet	E1 - Décisions en matière de taux
p.19	E2 - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) pour la section d'investissement
- (2) les programmes d'équipement
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
aucun article

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) primitif de l'exercice précédent

IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent »

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	287 143,47	292 996,50	569,72	6 422,75
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	287 143,47	292 996,50	569,72	6 422,75

- (1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.
(3) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER - N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL DES RAR	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)
TOTAL	6 422,75
Investissement	0,00
Fonctionnement	6 422,75

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	0,00	0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	314 378,25	307 955,50
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00	6 422,75
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		314 378,25	314 378,25
TOTAL DU BUDGET (5)		314 378,25	314 378,25

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	314 378,25	0,00	314 378,25	307 955,50	0,00	307 955,50
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	314 378,25	0,00	314 378,25	307 955,50	0,00	307 955,50

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général (3)	293 566,22		314 378,25	314 378,25	314 378,25
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)					
014	Atténuations de produits					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)					
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		293 566,22		314 378,25	314 378,25	314 378,25
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles (3)					
68	Dotations aux provisions (3)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		293 566,22		314 378,25	314 378,25	314 378,25
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		293 566,22		314 378,25	314 378,25	314 378,25
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						314 378,25

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice.	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges (4)					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
70	Produits services, domaine et ventes div					
73	Impôts et taxes (sauf 731)					
731	Impositions directes					
74	Dotations, subventions et participations (4)	292 996,50		307 955,50	307 955,50	307 955,50
75	Autres produits de gestion courante (4)					
Total des recettes de gestion courante		292 996,50		307 955,50	307 955,50	307 955,50
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels (4)					
78	Reprises sur provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		292 996,50		307 955,50	307 955,50	307 955,50
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		292 996,50		307 955,50	307 955,50	307 955,50

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 422,75
---	-----------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	314 378,25
--	-------------------

**AUTOFINANCEMENT
PREVISIONNEL DEGAGE AU
PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (3)**

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement (7)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)		(5)	
	Total des programmes d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)			
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)			
21	Immobilisations corporelles (3) (7)			
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)		(6)	
23	Immobilisations en cours (3) (7)			
010	Revenu minimum d'insertion			
018	Revenu de solidarité active			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières (7)			
28	Amortissement des immobilisations (reprises)			
3...	Stocks et en-cours			
198	Neutralisation des amortissements			
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total			
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	314 378,25		314 378,25
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)			
014	Atténuations de produits			
015	Revenu minimum d'insertion			
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
017	Revenu de solidarité active			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)			
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles (8)			
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)			
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses de fonctionnement - Total	314 378,25		314 378,25
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				314 378,25

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)		(8)	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		(9)	
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45...2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (6)			
59	Prov. pour dépréciation des comptes financiers (6)			
3..	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total				

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
AFFECTATION AU COMPTE 1068	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
015	Revenu minimum d'insertion			
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
017	Revenu de solidarité active			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	307 955,50		307 955,50
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		307 955,50		307 955,50

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	6 422,75
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	314 378,25

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	293 566,22		314 378,25	314 378,25		314 378,25	314 378,25
011	Charges à caractère général (4)	293 566,22		314 378,25	314 378,25		314 378,25	314 378,25
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)							
014	Atténuations de produits							
015	Revenu minimum d'inscription							
016	Allocation personnalisée d'autonomie							
017	Revenu de solidarité active							
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)							
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus							
66	Charges financières							
67	Charges exceptionnelles (4)							
68	Dotations aux provisions (4)							
022	Dépenses imprévues							
023	Virement à la section d'investissement							
042	Opérations ordre transfert entre sections							
D002 Résultat reporté ou anticipé (3)								
Total des dépenses de fonctionnement cumulées								314 378,25

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	292 996,50		307 955,50	307 955,50		307 955,50	307 955,50
70	Produits services, domaine et ventes diverses							
731	Impositions directes							
73	Impôts et taxes (sauf 731)							
74	Dotations, subventions et participations (4)	292 996,50		307 955,50	307 955,50		307 955,50	307 955,50
75	Autres produits de gestion courante (4)							
013	Atténuations de charges (4)							
015	Revenu minimum d'insertion Revenu minimum d'insertion							
016	Allocation personnalisée d'autonomie							
017	Allocation personnalisée d'autonomie							
76	Produits financiers							
77	Produits exceptionnels (4)							
78	Reprises sur provisions (4)							
042	Opérations ordre transfert entre sections							
R002 Résultat reporté ou anticipé (3)								6 422,75
Total des recettes de fonctionnement cumulées								314 378,25

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	B 1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
011	Charges à caractère général (3)	293 566,22	0,00	314 378,25	314 378,25	0,00	314 378,25
6188	Autres frais divers	800,00		800,00	800,00		
62878	Remboursements de frais a des tiers	292 766,22		313 578,25	313 578,25		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'Elus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES A = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)		293 566,22	0,00	314 378,25	314 378,25	0,00	314 378,25

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	B 1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES - OPERATIONS D'ORDRE

Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		293 566,22	0,00	314 378,25	314 378,25
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transfert entre sections (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		293 566,22	0,00	314 378,25	314 378,25

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	314 378,25

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B 2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et axes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	292 996,50	0,00	307 955,50	307 955,50
7473	Participations département	108 682,00		112 939,00	112 939,00
7474	Participations communes et structures intercommunales	184 314,50		195 016,50	195 016,50
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
015	RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)		292 996,50	0,00	307 955,50	307 955,50

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits
« surfiscalisés » (compte 7321) (3)**

Montant Brut	
Compensation	
Montant net	

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B 2

**GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - PRODUITS FINANCIERS ET
EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE**

Chap/ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		292 996,50	0,00	307 955,50	307 955,50
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00		0,00	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	569,72		6 422,75	6 422,75
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		292 996,50	0,00	307 955,50	307 955,50
R 002 RESULTAT REPORTE					6 422,75
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					314 378,25

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 202
Nombre de membres présents : 138
Nombre de suffrages exprimés : 138
VOTES : Pour : 138
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Présenté par le Président,
A Châteauroux, le - 3 FEV. 2020

Date de convocation : 17 JAN. 2020

(Nom du Président)

Nadine BELLUROT



Délibéré par l'Assemblée générale de l'ATD36, réunie en session ordinaire
A Châteauroux, le - 3 FEV. 2020

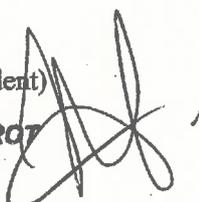
Les membres de l'Assemblée générale,

Voir liste en annexe

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu
de la transmission en préfecture, le
et de la publication le
A Châteauroux, le - 3 FEV. 2020

(Nom du Président)

Nadine BELLUROT



NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Ordinaire	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
		Emargement présence		
Monsieur Claude ALAPETITE /	MONTLEVICQ			
Monsieur Bruno ALLARD	SEMBLECAY			
Monsieur Bernard ALLOUIS	BOMMIERS	Pouvoir à M. Michel TEUSNIER.	idées.	idées.
Monsieur Xavier ANDRIEU	CELON			
Monsieur Jean-Paul ARNAUD	SAINT-MARCEL	Pouvoir à Mme Farida BELABBACI	idées.	idées.
Monsieur Jacky AUBOUET	NEUVY-PAILLOUX			
Monsieur Jean AUFRERE	ECUEILLE			
Monsieur Etienne AUJARD	AMBRAULT	Pouvoir à M. Jean-François RIVÉ	idées.	idées.
Monsieur Bernard BACHELLERIE	VINEUIL	Pouvoir à M. Claude NIDET.	idées.	idées.
Monsieur Jean-Marc BALLEREAU	CLUIS			
Monsieur Jean-Paul BALLEREAU /	MALICORNAY			
Monsieur Bernard BARRE	LINGE	Pouvoir à M. David CHARPIGNY.	idées.	idées.
Madame Annie BARREAU	BRIVES	Pouvoir à M. Roland BREGEON	idées.	idées.
Monsieur René BAYON	BOUESSE			
Monsieur Thierry BEIGNEUX	LE TRANGER			
Madame Farida BELABBACI /	BUXEUIL	F. Belabbaci	F. Belabbaci	F. Belabbaci
Monsieur Alain BELLET	POUILIGNY-SAINT-MARTIN			
Madame Nadine BELLURÔT	DEPARTEMENT			
Monsieur Jean-Baptiste BLAIN	CHAZELET			
Monsieur Michel BLIN	DEPARTEMENT			
Monsieur Jean-Claude BLIN /	ÉGUZON-CHANTOME			
Monsieur Gérard BLONDEAU	DEPARTEMENT			
Monsieur Patrice BOIRON	NEUILLY-LES-BOIS	Pouvoir à M. Philippe DIXNEUF.	idées.	idées.
Monsieur Christian BOISLAIGÜE	Communauté de communes Cœur de Brenne			Nouvel adhérent 2020
Monsieur Jean-Marie BONAC /	ARPHEUILLES			
Monsieur Christian BORGEAIS	VILLIERS	Pouvoir à M. Bertrand SACHET.	idées.	idées.
Monsieur Alain BOURGOGNON	SAINTE-CYRAN-DU-JAMBOT	Pouvoir à M. Frédéric NAUDER	idées.	idées.
Monsieur Jean BOUTET	CHALAIS			
Monsieur Michel BRAUD /	FLERE-LA-RIVIERE			
Monsieur Roland BREGEON /	THIZAY			
Monsieur Pierre BREUGNON /	AIZE			
Monsieur Michel BRIENT	BOUGES-LE-CHATEAU	Pouvoir à M. Michel VIOLET	idées.	idées.
Monsieur François BROGGI	BADECON-LE-PIN			
Monsieur Didier BRUNET /	SAZERAY			
Monsieur Jean-Michel BUTARD	SAINTE-MICHEL-EN-BRENNE			

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Ordinaire	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
		Emargement présence		
Monsieur Roland CAILLAUD	POULIGNY-SAINT-PIERRE			
Monsieur Jean-Louis CAMUS	MEZIERES-EN-BRENNE	Pouvoir à M. Jean-Luc FRANCOIS.	idées.	idées.
Madame Catherine CAVASIN	PAUDY			
Monsieur Daniel CHAMPIGNY	NEONS-SUR-CREUSE			
Monsieur Patrick CHARASSON	FEUSINES			
Monsieur Jean-Pierre CHENE	MOULINS-SUR-CEPHONS			
Monsieur Daniel CHEZE	PARNAC			
Monsieur Jean-Louis CHEZEAUX	SAINT-AIGNY	Pouvoir à M. Martial DRUI.	idées.	idées.
Monsieur Arnaud CIBOT	ARGY			
Monsieur Yanick COMPAIN	SAINT-FLORENTIN			
Monsieur Nicolas COUSIN	SELLES-SUR-NAHON			
Monsieur Daniel COUTANT	FREDILLE	Pouvoir à M. Alain FOREAU.	idées.	idées.
Monsieur Pascal COUTURIER	VICQ-EXEMPLET			
Madame Lydie CROUZET	JEU-MALOCHES			
Monsieur Joël DARNAULT	RIVARENNES			
Monsieur François DAUGERON	SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE			
Monsieur Claude DAUZIER	CHASSENEUIL	Pouvoir à M. Marie-Jeanne LAFARCIERE	idées.	idées.
Monsieur Louis De FARALS	FONTGOMBAULT			
Madame Bernadette DEFFONTAINES	PAULNAY	Pouvoir à M. Hugues FOUCAULT.	idées.	idées.
Monsieur Gérard DEFOUGERE	LE MAGNY			
Monsieur Jean-Michel DEGAY	AIGURANDE	Pouvoir à M. Patrick NONIN	idées.	idées.
Monsieur Rémy DEGUET	SAINT-PLANTAIRE			
Monsieur Daniel DEJOLLAT	CONCREMERS			
Monsieur Jean-François DELAVEAUD	MAILLET			
Monsieur Joël DELOCHE	ROSNAY			
Monsieur Serge DENYS	INGRANDES	Pouvoir à M. Jean-Michel GUICCETAIN	idées.	idées.
Monsieur Serge DESCOUT	DEPARTEMENT			
Monsieur Jean-Paul DIARD	CONDÉ			
Monsieur Philippe DIXNEUF	LA CHAPELLE-ORTHEMALE			
Monsieur Jean-Luc DORADOUX	PERASSAY			
Monsieur Claude DOUCET	VALENCAY			
Monsieur Martial DRUI	SAUZELLES			
Monsieur Didier DUVERGNE	LIANT	Pouvoir à M. Jean-Claude BUN	idées.	idées.
Madame Catherine ECHARD	LIZERAY	Pouvoir à M. Patrick LAFRANCHIOTE	idées.	idées.
Monsieur Jean-Claude ETIENNE	LINIEZ			
Monsieur Anthony FERRAND	SAULNAY			
Monsieur Michel FLAGEL	TENDU			
Monsieur Hugues FOUCAULT	BRETAGNE			
Monsieur Paul FOULATIER	VELLES			

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Ordinaire		
		Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur André GARRY	LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL			
Monsieur Guy GAUTRON	NEUVY-SAINT-SEPULCHRE			
Madame Jocelyne GIRAUD	DEPARTEMENT	OK	OK	OK
Monsieur Jannick GOUBET	REBOURSIN	Pouvoir à Mme Valérie RICHARD	idées.	idées.
Monsieur Alain GOURINAT	POMMIERS			
Monsieur Philippe GOURLAY	Communauté de communes Marche Occitane - Val d'Anglin			
Monsieur Hervé GRANDHOMME	ORSENNES			
Monsieur Jean-Paul GRELET	CHAVIN	Pouvoir à M. Jean-Claude NAGRETTE.	idées.	idées.
Monsieur Didier GUENIN	BUXIERES-D'AILLAC			
Madame Sophie GUERIN	HEUGNES			
Monsieur Gilbert GUERIN	LE MENOUX			
Monsieur Philippe GUERIN	SAINT-CIVRAN	Pouvoir à M. Gilles RÉMON.	idées	idées
Monsieur Yves GUESNARD	REUILLY			
Monsieur Lionel GUIBLIN	PRUNIER			
Monsieur Jean-Michel GUILLEMAIN	ROUVRES-LES-BOIS			
Monsieur Alain GUILLEMAIN	URCIERS			
Monsieur Jean-Paul GUILLOT	PREUILLY-LA-VILLE			
Monsieur William GUIMPIER	VILLENTOIS - FAVEROLLES-EN-BERRY.	Pouvoir à M. Pierre TROUSNON.	idées.	idées.
Monsieur Bernard HOLLANDE	Communauté de communes du Châtillonnais en Berry			
Monsieur Alain HOUTMANN	MONTIPOURET			
Monsieur Jean IMBERT	TILLY			
Monsieur Alain JACQUET	LURAI	Pouvoir à M. Didier PHILIPPE.	idées.	idées.
Monsieur Alain JACQUET	SAINT-MEDARD	Pouvoir à M. Marc ROUFFY	idées.	idées.
Monsieur Hervé JEUNESSE	NURET-LE-FERRON	Pouvoir à M. Guy PLANTOREUX.	idées	idées
Monsieur Philippe JOURDAIN	Communauté de communes de Chabris - Pays de Bazelle			Nouvel adhérent 2020
Monsieur Christophe JUBERT	AZAY-LE-FERRON			

NOM et PRENOM		COLLECTIVITE	AG Ordinaire			
			Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget	
Monsieur	Francis	LABLANCHE	FONTENAY			
Monsieur	Patrick	LACOU	SARZAY			
Madame	Marie-Jeanne	LAFARCINADE	FOUGEROLLES			
Monsieur	Jean-Marc	LAFONT	MERS-SUR-INDRE			
Monsieur	Daniel	LAFORET	SAINT-GILLES			
Monsieur	André	LALLIER	SAINTE-LIZAIGNE	passoir à M. Jean-Paul TOUVEREAU	idem	idem
Monsieur	Serge	LAMBERT	LIGNAC			
Monsieur	Patrick	LAMBILLIOTTE	SAINT-AOUT			
Madame	Danielle	LAMY	POULIGNY-NOTRE-DAME			
Monsieur	Dominique	LANDOIS	SEGRY			
Monsieur	Philippe	LANGLOIS	CLION-SUR-INDRE			
Monsieur	Samuel	LARDEAU	MOUHERS			
Madame	Jacqueline	LAROCHE	ROUSSINES			
Monsieur	Michel	LAVENU	FRANCILLON			
Monsieur	Laurent	LEGER	DIOU			
Monsieur	François	LEGER	LUCAY-LE-MALE			
Monsieur	Michel	LEON	PRISSAC			
Monsieur	Guy	LEVEQUE	PREAUX			
Monsieur	Michel	LIAUDOIS	MERIGNY			
Monsieur	Jean-Michel	LOUPIAS	MARTIZAY	passoir à M. Alain GOURIAT	idem	idem
Monsieur	Jean-Luc	MANCOIS	SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE			
Monsieur	Bernard	MARCHAND	CHABRIS		Nouvel adhérent 2020	
Monsieur	Nicolas	MARIDET	GIROUX			
Monsieur	Michel	MARTEAU	MURS			
Monsieur	Jacques	MAUGRION	CEAUMONT	passoir à M. Jean-Philippe RENAUD	idem	idem
Monsieur	Gérard	MAYAUD	DEPARTEMENT			
Monsieur	Jean-Michel	MEDAR	NERET	passoir à M. Pascal COUTURIER	idem	idem
Monsieur	Jean-François	MERCIER	SAINT-BENOIT-DU-SAULT			
Monsieur	Jean-Louis	MEUNIER	CHATILLON-SUR-INDRE	passoir à M. Jean-Pierre TOUAC	idem	idem
Monsieur	Michel	MEUSNIER	VAL-FOUZON			
Monsieur	Olivier	MICHOT	LYS-SAINT-GEORGES			
Monsieur	Antoine	MICHOT	THEVET-SAINT-JULIEN			
Monsieur	Bernard	MITATY	CROZON-SUR-VAUVRE			
Madame	Simone	MONGIS-CARRION	MONTCHEVRIER			
Madame	Chantal	MONJOINT	DEPARTEMENT			
Monsieur	Alain	MOREAU	FONTGUENAND			
Monsieur	Claude	MOREAU	VILLEGOUIN			
Monsieur	Mathieu	MOREAUX	BONNEUIL			
Monsieur	Hubert	MOUSSET	MEÛBECQ			
Monsieur	Jean-Michel	MULTON	LUREUIL	passoir à M. Jean-Paul Guillot	idem	idem

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Ordinaire		
		Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur Frédéric NAUDET /	GUILLY			
Monsieur Claude NIVET /	SOUGE			
Monsieur Jean-Claude NOGRETTE /	DUNET			
Monsieur Patrick NONIN /	NOHANT-VIC			
Monsieur Guy NUGIER	Communauté de communes Champagne Boischaux			
Madame Catherine OVAN	BEAULIEU	Pouvoir à M. Bernard MITATY.	idem	idem
Madame Marie-Pascale PALLU	LOUROUER-SAINT-LAURENT			
Monsieur Pierre PARGUEL	VIJON			
Monsieur Jean-Marie PASQUET	VIGOULANT			
Monsieur Philippe PATRIGEON	LA BERTHENOUX			
Monsieur Karl PAWLOWSKY	MONTGIVRAY			
Monsieur Jean-Pierre PEDARD /	CHAMPILLET			
Monsieur Patrice PERRAT	SAINT-GENOU			
Monsieur Lionel PERROT	BARAIZE	Pouvoir à M. Bernard RIDIERE	idem	idem
Monsieur Jean-Louis PESSON	LEVROUX			
Madame Florence PETIPEZ	DEPARTEMENT			
Monsieur Michel PETIT	BAGNEUX			
Monsieur Raymond PEYRAUD	LA BUXERETTE			
Monsieur Didier PHILIPPE /	GARGILLESSE-DAMPIERRE			
Madame Valérie PICHARD /	MOSNAY			
Monsieur Olivier PIERREL	MEUNET-SUR-VATAN	Pouvoir à M. Jean-Pierre PEDARD	idem	idem
Monsieur François PINEAU	BAUDRES	Pouvoir à M. Michel LEON	idem	idem
Monsieur Laurent-Michel PINEAU	Communauté de communes de la Région de Levroux			
Monsieur Roland PINLON	VIGOUX			
Monsieur Gérard PION	MENETREOLS-SOUS-VATAN			
Monsieur Michel PIROT	CREVANT			
Monsieur Guy PLANTUREUX /	THENAY			
Madame Isabelle PORTRAIT	BAZAIGES			
Monsieur Alain POURNIN	Communauté de communes Ecuillé-Valençay			
Monsieur Sébastien POUYOLLON	DOUADIC			
Monsieur Jean-Jacques PREL /	VERNEUIL-SUR-IGNERAIE			
Monsieur Gérard PRÔT	CUZION			
Monsieur Jacques PROUTEAU	OBTERRE			
Monsieur Philippe PUARD	VATAN			

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Ordinaire		
		Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur Francis RABILLE	BRIANTES			
Monsieur Gilles REDON	LA CHATRE-L'ANGLIN			
Monsieur Jean-Philippe RENAUD	VOUILLON			
Monsieur Bernard RETAILLAUD	OULCHES	Pouvoir à M. Gérard DEFOUGERE	idem.	idem.
Monsieur Joël RETY	VEUIL	Pouvoir à M. Claude DOUCET.	idem.	idem.
Monsieur Alain REUILLON	GEHEE			
Monsieur Jean-François RIAUTE	VENDOEUVRES			
Monsieur Bernard RIVIERE	LA CHAPELLE-SAINT-LAURIAN			
Madame Monique ROGER	ORVILLE	Pouvoir à M. Claude ALAPETITE	idem.	idem.
Monsieur Marc ROUFFY	PALLUAU-SUR-INDRE			
Monsieur Michel ROUSSEAU	LIGNEROLLES	Pouvoir de M. Didier DRUJET	idem.	idem.
Monsieur Pierre ROUSSEAU	SAINT-VALENTIN	Pouvoir à M. Jean-Paul DIARD	idem.	idem.
Monsieur Jean-François ROY	LYE			
Monsieur Bertrand SACHET	GOURNAY			
Monsieur Jean-Marc SEVAULT	VILLEGONGIS			
Monsieur Bruno SIMON	SAINT-DENIS-DE-JOUHET			
Monsieur Frédéric STERVINO	LA PEROUILLE	Pouvoir à M. Jean-François LAFONT	idem.	idem.
Monsieur Pierre TELLIER	MIGNE			
Monsieur Michel TENTILLIER	LE PECHEREAU	Pouvoir à M. Jean-Jacques FREL.	idem.	idem.
Monsieur Laurent THOMAS	MEUNET-PLANCHES	Pouvoir à M. Jean-Luc WILMOT.	idem.	idem.
Monsieur Manuel TOUZEAU	CHAILLAC			
Monsieur Jean-Louis TOUZEAU	MOUHET			
Madame Edith VACHAUD	RUFFEC			
Monsieur Philippe VENUAT	SAINTE-GEMME	Pouvoir à M. Michel BRAUD	idem.	idem.
Monsieur Eric VERDIER	NIHERNE			
Monsieur Pierre VERON	CLERE-DU-BOIS			
Monsieur Philippe VIAUD	TRANZAULT			
Monsieur Geoffroy VIGNES	CIRON	Pouvoir de M. David LAMY	idem.	idem.
Monsieur Michel VIOLET	MAUVIERES			
Monsieur Jean-Luc WILMOT	SAINT-LACTENCIN			
	LA VERNELLE			
	Communauté de communes Val de l'Indre-Brenne			

ANNEXE 2 à la DELIBERATION n° 4 du 3 février 2020

**COTISATION DES ADHERENTS
DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
- COMMUNES -**

Communes adhérentes	Cotisations annuelles
AIGURANDE	2 185,50 €
AIZE	116,00 €
AMBRAULT	914,00 €
ARGY	611,00 €
ARPHEUILLES	232,00 €
AZAY LE FERRON	881,00 €
BADECON LE PIN	1 141,50 €
BAGNEUX	176,00 €
BARAIZE	528,00 €
BAUDRES	444,00 €
BAZAIGES	316,50 €
BEAULIEU	56,00 €
BOMMIERS	310,00 €
BONNEUIL	80,00 €
BOUESSE	664,50 €
BOUGES LE CHATEAU	271,00 €
BRETAGNE	148,00 €
BRIANTES	924,00 €
BRIVES	260,00 €
BUXEUIL	225,00 €
BUXIERES D'AILLAC	390,00 €
CEAULMONT	1 120,50 €
CELON	616,50 €
CHABRIS	2 793,00 €
CHAILLAC	1 108,00 €
CHALAIS	146,00 €
CHAMPILLET	232,50 €
CHASSENEUIL	1 069,50 €
CHATILLON SUR INDRE	2 622,00 €
CHAVIN	420,00 €
CHAZELET	186,00 €
CIRON	874,50 €
CLERE DU BOIS	254,00 €
CLION SUR INDRE	1 044,00 €
CLUIS	1 516,50 €
CONCREMIERS	1 000,50 €
CONDE	248,00 €
CREVANT	1 098,00 €
CROZON SUR VAUVRE	526,50 €
CUZION	670,50 €

DIOU	391,50 €
DOUADIC	688,50 €
DUNET	104,00 €
ECUEILLE	1 282,00 €
EGUZON CHANTOME	2 122,50 €
FEUSINES	324,00 €
FLERE LA RIVIERE	561,00 €
FONTENAY	89,00 €
FONTGOMBAULT	378,00 €
FONTGUENAND	241,00 €
FOUGEROLLES	534,00 €
FRANCILLON	79,00 €
FREDILLE	73,00 €
GARGILESSÉ DAMPIERRE	441,00 €
GEHEE	255,00 €
GIROUX	119,00 €
GOURNAY	438,00 €
GUILLY	250,00 €
HEUGNES	402,00 €
INGRANDES	483,00 €
JEU MALOCHES	128,00 €
LA BERTHENOUX	603,00 €
LA BUXERETTE	166,50 €
LA CHAPELLE ORTHEMALE	111,00 €
LA CHAPELLE SAINT LAURIAN	150,00 €
LA CHATRE L'ANGLIN	529,00 €
LA PEROUILLE	705,00 €
LA VERNELLE	755,00 €
LE MAGNY	1 657,50 €
LE MENOUX	655,50 €
LE PECHEREAU	2 854,50 €
LE TRANGER	177,00 €
LEVROUX	2 983,00 €
LIGNAC	466,00 €
LIGNEROLLES	154,50 €
LINGE	232,00 €
LINIEZ	334,00 €
LIZERAY	83,00 €
LOURDOUEIX SAINT MICHEL	480,00 €
LOUROUER SAINT LAURENT	414,00 €
LUANT	2 314,50 €

LUCAY LE MALE	1 375,00 €
LURAIS	378,00 €
LUREUIL	399,00 €
LYE	753,00 €
LYS SAINT GEORGES	334,50 €
MAILLET	403,50 €
MALICORNAY	297,00 €
MARTIZAY	972,00 €
MAUVIERES	318,00 €
MENETREOLS SOUS VATAN	119,00 €
MEOBECQ	376,00 €
MERIGNY	825,00 €
MERS SUR INDRE	994,50 €
MEUNET PLANCHES	180,00 €
MEUNET SUR VATAN	196,00 €
MEZIERES EN BRENNE	1 021,00 €
MIGNE	286,00 €
MONTCHEVRIER	684,00 €
MONTGIVRAY	2 455,50 €
MONTIPOURET	855,00 €
MONTLEVICQ	174,00 €
MOSNAY	721,50 €
MOUHERS	351,00 €
MOUHET	428,00 €
MOULINS SUR CEPHONS	299,00 €
MURS	130,00 €
NEONS SUR CREUSE	595,50 €
NERET	297,00 €
NEULLAY LES BOIS	675,00 €
NEUVY PAILLOUX	1 216,00 €
NEUVY SAINT SEPULCHRE	2 536,50 €
NIHERNE	1 618,00 €
NOHANT VIC	696,00 €
NURET LE FERRON	468,00 €
OBTERRE	194,00 €
ORSENNES	1 150,50 €
ORVILLE	141,00 €
OULCHES	618,00 €
PALLUAU SUR INDRE	801,00 €
PARNAC	514,00 €
PAUDY	682,50 €

PAULNAY	330,00 €
PERASSAY	546,00 €
POMMIERS	345,00 €
POULIGNY NOTRE DAME	1 084,50 €
POULIGNY SAINT MARTIN	339,00 €
POULIGNY SAINT PIERRE	1 645,50 €
PREAUX	162,00 €
PREUILLY LA VILLE	249,00 €
PRISSAC	628,00 €
PRUNIERS	525,00 €
REBOURSIN	110,00 €
REUILLY	3 096,00 €
RIVARENNES	856,50 €
ROSNAY	798,00 €
ROUSSINES	371,00 €
ROUVRES LES BOIS	289,00 €
RUFFEC	895,50 €
SAINT AIGNY	441,00 €
SAINT AOUT	1 275,00 €
SAINT BENOIT DU SAULT	622,00 €
SAINT CHRISTOPHE EN BOUCHERIE	390,00 €
SAINT CIVRAN	213,00 €
SAINT CYRAN DU JAMBOT	365,00 €
SAINT DENIS DE JOUHET	1 474,50 €
SAINT FLORENTIN	541,00 €
SAINT GENOU	987,00 €
SAINT GILLES	111,00 €
SAINT LACTENCIN	437,00 €
SAINT MARCEL	2 406,00 €
SAINT MEDARD	48,00 €
SAINT MICHEL EN BRENNE	330,00 €
SAINT PLANTAIRE	945,00 €
SAINT VALENTIN	290,00 €
SAINTE GEMME	270,00 €
SAINTE LIZAIGNE	1 800,00 €
SAINTE SEVERE SUR INDRE	1 183,50 €
SARZAY	477,00 €
SAULNAY	160,00 €
SAUZELLES	373,50 €
SAZERAY	468,00 €
SEGRY	775,50 €

SELLES SUR NAHON	72,00 €
SEMBLECAY	104,00 €
SOUGE	148,00 €
TENDU	982,50 €
THENAY	1 365,00 €
THEVET SAINT JULIEN	595,50 €
THIZAY	239,00 €
TILLY	141,00 €
TRANZAULT	529,50 €
URCIERS	379,50 €
VAL FOUZON	1 006,00 €
VALENCAY	2 475,00 €
VATAN	2 029,00 €
VELLES	1 509,00 €
VENDOEUVRES	1 080,00 €
VERNEUIL SUR IGNERAIE	477,00 €
VEUIL	384,00 €
VICQ EXEMPLET	484,50 €
VIGOULANT	157,50 €
VIGOUX	699,00 €
VIJON	460,50 €
VILLEGONGIS	114,00 €
VILLEGOUIN	336,00 €
VILLENTOIS-FAVEROLLES EN BERRY	899,00 €
VILLIERS	172,00 €
VINEUIL	1 250,00 €
VOUILLON	237,00 €

ANNEXE 3 à la DELIBERATION n° 4 du 3 février 2020

**COTISATION DES ADHERENTS
DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
- COMMUNAUTES DE COMMUNES -**

Communautés de Communes adhérentes	Cotisations annuelles
Champagne Boischauts	10 796,00 €
Châtillonnais en Berry	6 234,00 €
Ecueillé-Valençay	12 377,50 €
Marche Occitane-Val d'Anglin	7 570,50 €
Région de Levroux	6 747,00 €
Val de l'Indre-Brenne	10 888,00 €
Chabris Pays de Bazelle	7 419,50 €
Cœur de Brenne	4 848,00 €